

09 fév 2023 -16:03

La Régie des Bâtiments fait développer sa vision d'avenir pour le grand Palais de Justice de Gand

La Régie des Bâtiments a désigné une équipe d'études pour l'élaboration d'un masterplan pour le grand Palais de Justice situé Koophandelsplein, 23 à Gand. Le bâtiment continuera d'être utilisé par les services de la Cour d'appel par la suite. L'objectif du masterplan est de développer une vision concrète pour la rénovation, la restauration et le réaménagement du palais de justice, ce qui inclut également l'esplanade et la cour arrière.

Historique

En 1846, un nouveau palais de justice fut mis en service sur la Koophandelsplein à Gand, selon un projet de l'architecte urbain, Louis Roelandt. Le bâtiment fut cependant détruit par un incendie en 1926 ; seuls le sous-sol et les façades furent préservés. En 1930, la reconstruction du palais de justice fut achevée, selon un tout nouveau projet.

À partir des années 1960, plusieurs transformations furent effectuées afin de créer suffisamment d'espace pour les services en expansion. En 2000, la rénovation des façades s'est achevée.

En 2007, le nouveau palais de justice ouvrit ses portes sur la Opgeëistenlaan à Gand. Différents services judiciaires s'y installèrent mais la Cour d'appel resta dans l'ancien palais de justice.

Le site du palais de justice, y compris l'esplanade et la cour arrière, est intégralement protégé en tant que monument classé depuis 1995.

L'objectif est que le palais de justice continue à l'avenir à être occupé par la Cour d'appel et les services de la Police fédérale (en ce qui concerne le complexe cellulaire). Une rénovation, une restauration et un réaménagement en profondeur sont nécessaires à cet effet afin que le bâtiment réponde aux normes actuelles et aux besoins en évolution des services judiciaires.

Objectif du masterplan

L'équipe d'études qui a été désignée, constituée des bureaux Frederic Vandoninck Wouter Willems architecten (FVWW), Origin et GIZ (Gevel Inzicht), analysera dans une première phase la situation existante du palais de justice et de ses environs. Différents aspects du palais de justice y seront examinés : l'histoire de la construction, l'architecture, les aspects techniques, l'utilisation des espaces, etc.

L'équipe d'études élaborera ensuite un avant-projet pour la rénovation, la restauration et le réaménagement futurs du palais de justice et de son environnement extérieur. Il sera tenu compte à cet égard des besoins des services judiciaires, de l'accessibilité au public, des aspects patrimoniaux, de la sécurité, des aspects techniques et de durabilité, etc.

Elle établira également un planning et une estimation des coûts pour l'exécution des travaux, qui seront

effectués par phases afin de veiller à ce que le bâtiment puisse rester opérationnel.

Vu la localisation du palais de justice, dans le centre historique de Gand, l'interaction avec l'espace public environnant sera également examinée. En outre, plusieurs projets importants sont planifiés à proximité immédiate du palais de justice, notamment le futur réaménagement de la Koophandelsplein et des rues avoisinantes ainsi que la rénovation de l'Opéra de Gand de l'autre côté de la rue. Ces projets voisins joueront donc également un rôle dans le développement du masterplan.

Planning

Le masterplan sera probablement prêt au printemps 2024. Un avant-projet sera donc établi d'ici là.

L'élaboration du dossier pour l'exécution des travaux et la demande des permis nécessaires ne fait pas partie du marché de l'équipe d'études et est prévue pour une phase suivante.

Dès que le masterplan sera achevé, le temps qui sera nécessaire pour l'exécution des travaux pourra être estimé.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Donneur d'ordre masterplan : Régie des Bâtiments

Occupant : Service public fédéral (SPF) Justice et la Police fédérale

Équipe d'études : TM FVWW-Origin-GIZ

Date de début et de fin du développement du masterplan : février 2023 – printemps 2024

Coût du développement du masterplan : 460 000 euros, TVA comprise

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)470 13 10 74
press@buildingsagency.be